



ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut Iluqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste :** Opératrice ou opérateur de réseaux d'assainissement des eaux usées

**Ministère :** Services communautaires et gouvernementaux

**Localité :** Rankin Inlet

**No de référence :** 14-506679

**Type d'emploi :** Poste à durée indéterminée

**Salaire :** 84 011 \$ par année (40 heures/semaine)

**Indemnité de vie dans le Nord :** 18 517 \$ par année

**Statut syndical :** Syndicat des employé-e-s du Nunavut

**Logement :** UN LOGEMENT DU PERSONNEL SUBVENTIONNÉ EST PRÉVU POUR CE POSTE

**Date de clôture :** Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la ou du gestionnaire des réseaux d'alimentation en eau et des réseaux d'assainissement des eaux usées, l'opératrice ou l'opérateur de réseaux d'assainissement des eaux usées veille au maintien du débit, de la température et de la pression des eaux usées à l'usine d'épuration de Rankin Inlet, à la station de relèvement Johnston Cove, ainsi que dans les diverses conduites d'égout du réseau. En votre qualité d'opératrice ou d'opérateur de réseaux d'assainissement des eaux usées, vous testez et surveillez les systèmes électriques d'urgence de la station de relèvement et de l'usine d'épuration. Vous êtes le premier responsable du bon fonctionnement du réseau d'égouts tant durant les heures normales de travail qu'en dehors de celles-ci.

Votre priorité est d'assurer un fonctionnement sécuritaire et efficace ainsi que l'entretien des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées du hameau de Rankin Inlet tout en respectant les normes environnementales sur les effluents. Tout bris important dans les infrastructures doit être réparé sur-le-champ pour prévenir le gel des conduites d'égout principales et les dommages potentiels aux édifices environnants. Une surveillance déficiente ou des retards indus dans l'exécution de réparations peuvent poser des risques graves pour la santé de la population, et même entraîner l'interruption des services à Rankin Inlet.

Vous devez avoir le sens de l'initiative, être en mesure d'établir vos priorités et de comprendre les conséquences de tout retard dans la réalisation de travaux de réparation. Également, vous devez faire montre de compétences et d'habileté en mécanique, posséder de bonnes aptitudes en communication écrite et orale ainsi qu'une bonne maîtrise des mathématiques et des sciences. Il est nécessaire de savoir diagnostiquer des problèmes et y apporter des correctifs, d'être en mesure de suivre les instructions et de travailler selon les directives du gouvernement du Nunavut. En plus de posséder un permis de conduire de classe 5 valide, vous devez vous engager à obtenir, avant la fin de votre première année en poste, un permis de classe 3 avec la mention « freins pneumatiques » et être disposé à travailler dans des conditions hostiles. De plus, vous devrez vous faire vacciner contre l'hépatite A et B et contre le tétanos dans les trois mois qui suivront votre entrée en fonction.

Pour être invitées à une entrevue, les personnes candidates doivent détenir un certificat à jour en collecte d'eaux usées de classe II ou en traitement des eaux usées de classe II, ou un certificat de compagnonnage en plomberie avec un certificat en collecte d'eaux usées de classe I ou en traitement des eaux usées de classe I, ou encore posséder un certificat de compagnonnage en plomberie et la volonté de réussir le cours dans l'une ou l'autre discipline dans les 12 mois qui suivront l'attribution du poste.

Une expérience de travail dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques constitue un atout.

La connaissance de l'inuktitut ou de l'inuinnaqtun est un atout.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae par courriel à l'adresse [KivalliqHR@gov.nu.ca](mailto:KivalliqHR@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.



ᐅᑎᑎᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑦ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* Iluqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit constitue un atout.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse [KivalliqHR@gov.nu.ca](mailto:KivalliqHR@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.

**COORDONNÉES** : Ministère des Ressources humaines  
Gouvernement du Nunavut  
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0  
[www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca)

**Téléphone** : 867 645-8065  
**Sans frais** : 1 800 933-3072  
**Télécopieur** : 867 645-8097  
**Courriel** : [KivalliqHR@gov.nu.ca](mailto:KivalliqHR@gov.nu.ca)